

Lien pour textes officiels

1 ère étape

Décret n°2014-1231 du 22-10-2014 paru au BO n°42 du 13 novembre 2014→
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=83321

Livret scolaire →<http://www.education.gouv.fr/cid23049/mene0800916c.html>

LPC→ <http://www.education.gouv.fr/cid52378/mene1015809c.html>

2ème étape

Textes RASED : circulaire n°2014-107 du 18 – 08- 2014→
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81597

4^{ème} étape

Décret n°2014-1377 du 18-11-2014 paru au BO n°44 du 27 novembre
2014→http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84055

Lien avec note de service fluidité des parcours et redoublement (PDF)

2 ème et 3^{ème} étape

Le PAP → lien avec pdf envoyé

Le PPS → lien avec pdt envoyé

4 ème étape remplacer le texte de cette bulle par Note de service Fluidité des parcours et redoublement → lien avec PDF envoyé

